

## **Assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril 2017**

### **Rapport moral**

L'élan de générosité qui s'est manifesté au dernier trimestre de 2015 n'a pas faibli en 2016 : les soutiens financiers sont restés au niveau élevé qu'ils avaient atteint fin 2015, la mobilisation des bénévoles a doublé en termes de temps passé et de nuitées offertes.

En premier lieu, ceci nous a amenés à passer du fonctionnement de petite association où chacun est au courant de tout, avec un fort degré d'interchangeabilité entre les rôles, à une organisation où les personnes et les ressources sont clairement dédiées à chaque mission.

Mais cela ne s'est pas fait sans difficultés. On peut considérer que fin 2016, nous sommes presque totalement sortis des bouleversements qu'avait induit la crise de l'Europe face à l'arrivée massive de migrants en 2015.

Dès septembre 2015, notre CA avait perçu l'ampleur des conséquences pour notre association, et le risque que nos faiblesses l'emportent sur les opportunités. C'est alors que CARITAS nous a conseillé et financé une réflexion sur notre stratégie et notre organisation. Je tiens ici à remercier Caritas pour cette aide juste à temps, les membres du CA pour leur clairvoyance et leur mobilisation rapide, et l'équipe dirigée par Paul de Montgolfier pour sa coopération, dans une phase où chacun aurait pu se retrancher dans son pré carré.

Au printemps 2016, une réflexion stratégique nous a conduit à choisir entre deux options :

- un rôle de tête chercheuse : expérimenter des solutions innovantes et créer les conditions du déploiement de celles qui fonctionnent,
- un rôle d'opérateur : développer l'accompagnement auprès du plus grand nombre et améliorer sa performance.

Nous avons opté pour la poursuite de notre logique d'innovation, à la recherche de nouvelles pistes pour l'accompagnement, le service et la défense des réfugiés au sens large. Grâce à des partenariats avec des associations et institutions expertes dans l'intégration, nous agissons aussi plus efficacement.

Nous avons aussi formulé plus explicitement notre spécificité : le JRS France est la branche française d'une organisation internationale catholique qui vise à mettre en œuvre des solutions concrètes d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile. Nous allons là où les autres ne vont pas, avec une culture unique de la rencontre et de la création de lien, fondée sur notre expérience de terrain.

Faisons le point sur l'évolution de l'équipe tout au long de 2016 :

- Yamina est arrivée comme secrétaire tout début janvier
  - Cathy début avril pour l'animation de Welcome en régions
  - Laure, qui s'occupait de la collecte de fonds nous a quittés au début de l'été
  - Antoine a succédé à Paul début septembre au poste de directeur
  - Marie-Ombeline en octobre pour la collecte de fonds
  - Sara en octobre sur un CDD pour le projet BEST
  - Frederico sur 3 mois pour la communication
- Fin 2016 notre équipe comptait 7 permanents

Pendant l'année 2016, le nombre de demandeurs d'asile a peu augmenté, mais le contexte national a conduit à une forte précarisation des demandeurs d'asile. Les réseaux de solidarité se sont développés, JRS France est fier d'en faire partie, avec 31 réseaux Welcome en pleine action. C'est le moment pour moi de féliciter tous ceux qui dans nos régions se sont retrouvés et rassemblés en tant de lieux autour de la charte et des bonnes pratiques de Welcome en France : l'amour est le printemps du cœur, et le printemps a mille et mille fleurs.

Pour nous, c'est un véritable appel à gérer en intégrant fidèle ces richesses humaines et matérielles qui appartiennent aux réfugiés.

Il nous faut développer l'attention aux personnes : la présence des tuteurs auprès des familles, la formation des tuteurs, l'accompagnement des familles, l'organisation de moments de spiritualité partagée, comme la soirée de prière pour les morts à Paris et puis dans d'autres villes. Pour ce qui est de la gestion des antennes, après de longs mois nous sommes parvenus à un accord avec la banque ; l'avenir nous sourit !

Welcome jeunes continue à se développer en Ile de France, toujours suivant le principe que les membres sont tour à tour, au fil de leurs activités, participants et acteurs du programme qu'ils construisent ensemble. 200 participants réguliers ont organisé des événements qui ont touché 800 personnes. De nouvelles initiatives fleurissent dans plusieurs villes, sans être une réplique à l'identique du projet.

Nous sommes membres du projet BEST (meilleures pratiques contre le racisme et la xénophobie), piloté par JRS Europe, avec 8 autres bureaux de JRS en Europe ; dans un premier temps nous avons recensé des initiatives locales d'hospitalité, nous en avons déjà repéré et décrit 55. Nous participons maintenant à une campagne menée par l'ACAT et l'EPUF destinée à sensibiliser les candidats aux législatives à l'accueil des réfugiés.

Nous explorons des pistes pour l'aide à l'intégration de personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, dans les domaines de la maîtrise du français, de la recherche d'un emploi, et bientôt dans la recherche d'une formule de logement adaptée. Nous avons déjà pu conseiller une centaine de réfugiés dans l'année.

Pour l'apprentissage du français, l'offre est variée, elle s'adapte à un public très mouvant. Un des moyens qui est en même temps un objectif est le partage des cultures, souvent par la poésie ou le chant.

Piloté par JRS France, Comprendre pour Apprendre est un projet en partenariat avec des institutions et associations prestigieuses. Il vise à aider les réfugiés dans leur intégration en France, via la formation. Nous avons lancé un site internet qui mettra en relation les demandeurs et les offres bénévoles. Le but est aussi d'interpeler l'Etat pour qu'il réforme sa politique d'accès à la langue.

Dans le domaine juridique, nous participons à des campagnes et des actions en justice pour faire échec à des actions qui ne respectent pas le droit. Nous aidons individuellement des demandeurs d'asile dans des démarches pour faire valoir leurs droits.

Dans le domaine du plaidoyer, notre action en faveur de l'inscription dans la loi du droit au travail se poursuit par des contentieux sur les termes de la loi et sur des refus d'accès au travail. Faute de pouvoir travailler, les demandeurs d'asile doivent subvenir à leurs besoins avec seulement une allocation de 330 euros par mois. Nous nous associons au plaidoyer de JRS Europe en faveur de la mise en place de voies d'accès sûres et légales à l'Europe.

Voilà, il me reste à vous recommander la lecture du rapport annuel, et à remercier :

- les généreux donateurs, grâce à leur soutien JRS France se consolide, se structure et développe de nouvelles perspectives ;
- l'équipe permanente de JRS à Paris, qui a su remarquablement s'adapter à l'augmentation et la complexification de notre activité et s'engager rapidement et avec succès dans des voies de progrès ;
- et vous autres ici présents qui êtes les acteurs quotidiens, bénévoles, dévoués et persévérants de l'accompagnement des réfugiés.

À vous tous, merci pour votre engagement, merci de votre attention, et continuons à faire grandir ce que le Pape François appelle :

**un projet-pont des peuples face au projet-mur de l'argent**

Président, Michel CROC :

